REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES
PYRENEES ATLANTIQUES

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 064-216404780-20260918-D2026091808-DE

Extrait du Procès-verbal des Délibérations
Du Conseil Municipal du 18 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 18 septembre 2026 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 septembre 2026, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Mme Victoire MAHIEU**, Maire.

L'an deux mille vingt-six, le 18 septembre 2026 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 septembre 2026, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Mme Victoire MAHIEU**, Maire.

Présents : Herve WALLEZ, Sébastien MAJESTE, Audrey BURGUE, Cédric HERARD, Vincent MATHY, Christine FLORAS, Sylvie VALLAT, Christophe BLANCHET, Camille BAZAILLACQ, Mathieu PEYROUTET, Claire MUSSET

Absents :

Absent mais ayant donné pouvoir :

Julie CASEMAYOU a donné pouvoir à Camille BAZAILLACQ
Bruno BERNOS a donné pouvoir à Vincent MATHY
Vincent RICHOU a donné pouvoir à Cédric HERARD

Secrétaire de séance : Hervé WALLEZ
Début de séance : 18H36

Objet : DESIGNATION DE REPRESENTANTS A DIFFERENTES ENTITES

Madame le Maire indique à l'assemblée que le récent renouvellement des membres du Conseil Municipal entraîne la nomination de représentants auprès des entités ci-dessous :

- *Syndicat Mixte du traitement des déchets*
- *Syndicat Mixte des transports urbains*
- *Territoire d'énergie 64*
- *SCOT du Grand Pau*
- *A.D.M.R.*
- *Correspondants ENEDIS*
- *Correspondants ORANGE-Téléphonie*
- *COTECH-PLH*

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré :

PROCEDE AUX DESIGNATIONS SUIVANTES :

- *Syndicat Mixte du traitement des déchets :*
 Titulaire : **Christine FLORAS**

- *Syndicat Mixte des transports urbains :*
 Titulaire : **Cédric HERARD**
 Suppléants : **Julie CASEMAYOU**

- *Territoire d'énergie 64*
 Titulaire : **Audrey BURGUE**
 Suppléant : **Hervé WALLEZ**

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 064-216404780-20260918-D2026091808-DE

Verso

Annulé

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le N°202609-18/0[illegible]
ID : 064-216404780-20260918-D2026091808-DE

- *SCOT du Grand Pau :*
 Titulaire : **Christophe BLANCHET**
 Suppléant : **Victoire MAHIEU**

- *A.D.M.R. :*
 Titulaire : **Christine FLORAS**
 Suppléants : **Sylvie VALLAT / Cédric HERARD**

- *Correspondants ENEDIS :*
 Titulaires : **Victoire MAHIEU**
 Suppléant : **Sébastien MAJESTE**

- *Correspondants ORANGE-Téléphonie :*
 Titulaires : **Sébastien MAJESTE**
 Suppléant : **Camille BAZAILLACQ**

- *COTECH-PLH :*
 Titulaires : **Christophe BLANCHET**

La présente délibération est transmise à Monsieur le préfet des Pyrénées Atlantiques, aux différentes entités après le dépôt en préfecture.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Victoire MAHIEU

MAIRIE de ST-FAUST
64 Pyrénées-Atlantiques

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 064-216404780-20260918-D2026091808-DE

Verso

Annulé